



Invisibles mais incontournables !

Lettre ouverte des assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social de l'Éducation nationale

Le service social en faveur des élèves : un acteur absolument primordial !

Nous, assistant.e.s de service social scolaire, jouons un rôle essentiel dans l'accompagnement des élèves et de leurs familles. Nous intervenons auprès des jeunes confrontés à des difficultés personnelles, familiales ou scolaires, afin de prévenir les ruptures et favoriser un parcours éducatif adapté permettant la réussite de toutes et de tous. Notre action est déterminante pour repérer et accompagner les élèves en danger ou en situation de maltraitance, en recueillant leur parole et en procédant aux signalements nécessaires afin de garantir leur protection.

Nous sommes également des acteurs majeurs de la lutte contre le harcèlement scolaire, en intervenant auprès des victimes, en soutenant les familles et en travaillant en lien avec l'ensemble de la communauté éducative pour prévenir ces violences et y apporter des réponses adaptées.

Engagé.e.s dans la lutte contre la précarité et l'exclusion, nous facilitons l'accès aux droits et mobilisons les aides adaptées pour que les conditions de vie des élèves ne soient pas un frein à leur scolarité. Nous soutenons également les familles dans les difficultés éducatives qu'elles rencontrent, en leur offrant écoute et accompagnement.

En participant aux cellules de crise lors d'événements traumatiques, en menant des actions de prévention et d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, ainsi qu'en luttant contre le décrochage scolaire, nous sommes des acteurs incontournables de l'école, engagé.e.s pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.

Indigné.e.s mais pas résigné.e.s !

Nous, assistantes et assistants, conseillères et conseillers techniques de service social en faveur des élèves, vous adressons cette lettre ouverte pour exprimer notre indignation face à l'invisibilisation systématique de notre profession dans les débats et rapports récents concernant la protection de l'enfance et l'accompagnement des élèves en difficulté. Malgré notre engagement quotidien auprès des élèves et de leurs familles, force est de constater que notre rôle est régulièrement ignoré par celles et ceux qui façonnent les politiques publiques.

Malgré la dernière décision-cadre de la défenseure des droits appelant à revaloriser et renforcer le service social scolaire, malgré la mobilisation massive de la profession le 22 mars dernier, malgré l'interpellation des parlementaires en masse avec plus de 4000 courriers envoyés par les professionnel.le.s, le constat insupportable est toujours le même, confinant le service social scolaire à l'invisibilité comme en témoignent par exemple :

- le rapport de la délégation parlementaire aux droits de l'enfant qui, dans ses préconisations à l'Éducation nationale au sujet de la protection de l'enfance, n'évoque même par le service social en faveur des élèves pourtant fer de lance sur ce sujet au sein des établissements
- la commission d'enquête sur les manquements de la politique de la protection de l'enfance où une député interpelle la ministre de la santé, des solidarités et du travail sur l'absence des travailleurs sociaux à l'école, cette dernière répondant en évoquant les AESH mais ignorant

a priori totalement les près de 2700 assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social en faveur des élèves

- la ministre de l'Éducation nationale qui dans ses interventions médiatiques sur le sujet de la protection de l'enfance évoque le 119 mais n'a jamais rappelé l'existence du service social en faveur des élèves et semble donc ignorer le rôle pourtant essentiel qu'il joue sur ce sujet.

Dans un contexte où les alertes sur la précarité, la détresse psychologique et les violences subies par les enfants et les adolescents se multiplient, nous sommes en première ligne pour repérer, accompagner et orienter les jeunes en danger. Pourtant, les rapports institutionnels et les discours politiques préfèrent évoquer un renforcement du rôle des infirmier·ères scolaires ou des enseignant·es, allant jusqu'à omettre jusqu'à notre existence même. Cette absence de reconnaissance traduit une méconnaissance inquiétante de nos missions et de notre expertise ainsi que des procédures de protection de l'enfance au sein de l'Éducation nationale.

Plus que jamais, nous demandons des moyens à la hauteur des enjeux !

Nous sommes aujourd'hui près de 2700 professionnel·les sur l'ensemble du territoire, exerçant dans des conditions de plus en plus précaires, avec des effectifs insuffisants et une charge de travail qui ne cesse de croître. Face à l'augmentation des situations de maltraitance, de précarité, de souffrance psychique et d'exclusion sociale, nous dénonçons cet oubli systématique et nous nous interrogeons sur l'avenir qui nous est réservé, alors que notre action est notamment essentielle en prévention, en protection de l'enfance et en formation des personnels de l'Éducation nationale sur le sujet.

Nous demandons :

- La réaffirmation du rôle essentiel du Service Social en Faveur des Élèves et le respect dû à l'ensemble de ses professionnel·les.
- Des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins : le renforcement des effectifs est une nécessité impérieuse pour assurer un accompagnement efficace et de qualité de la maternelle au lycée.
- Une revalorisation de notre statut et de nos conditions de travail afin d'attirer et de maintenir des professionnel·les qualifié·es.

Il est inacceptable que celles et ceux qui élaborent les lois et définissent les orientations éducatives et sociales ignorent encore qui fait quoi au sein des établissements scolaires. Nous refusons de rester invisibles alors que notre engagement quotidien contribue à la réussite et à la protection des élèves les plus vulnérables.

Dans l'attente d'une prise en compte réelle et concrète de notre rôle, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de notre salutations respectueuses.

Les assistantes et assistants de service social, les conseillers et conseillères techniques de service social de l'Éducation nationale.